

1.

Débitrice: **Hafinanz AG**, Route de Fribourg 15,
1723 Marly
2.

Déclaration de faillite: 09.01.2006
3.

Suspension de faillite: 20.02.2006
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 20.03.2006
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: L'achat, la vente, la location, le courtage et la gérance d'immeubles et d'objets mobiliers, ainsi que le financement d'opérations mobilières et immobilières; tous travaux en relation avec un bureau fiduciaire.
(réf. sect. 3)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut
1700 Fribourg

(00156695)